

**FICHE D'INSCRIPTION
AU STAGE DE SCENARIO**

**CONDITIONS DE PARTICIPATION
AU STAGE DE SCENARIO**

1. La signature du bulletin d'inscription vaut contrat de formation pour les participants à titre individuel.
2. Le bulletin d'inscription ci-joint doit être retourné et accompagné du chèque correspondant au montant de l'inscription à la formation.
3. La totalité de la somme doit être réglée au début du stage.
4. En cas d'empêchement durant la période de formation, le candidat ne peut en aucun cas accéder à un remboursement total ou partiel de la dite formation.
5. La formation a lieu à La Manufacture, 100 rue de Charenton 75012 Paris, pour la période du 8 janvier 2012 au 10 janvier 2012 inclus aux horaires suivants :
Dimanche 8 janvier 2012 (10h à 13h & de 14h à 18h)
Lundi 9 janvier 2012 (14h à 19h)
Mardi 10 janvier 2012 (9h à 13h & 14h à 18h)
6. Chaque stagiaire suit la technique de formation sous la tutelle du Directeur et concepteur de la formation.
7. L'Association Artsens, chaque formateur et chaque stagiaire s'engagent à ne pas divulguer l'identité des candidats ainsi que le contenu des programmes développés.

Signature précédée de « Lu et approuvé »